

CONCOURS DE PAINS D'EPICES

REGLEMENT

Concours ouvert à tous et gratuit

- **Le pain d'épices devra être de fabrication maison.**
- **Le dépôt du pain d'épices devra être effectué sur le stand de l'Association "Entre l'Herbe et le Vent" avant midi le 16 septembre 2018.**
- **Le pain d'épices devra être NATURE sans ajout de fruits confits (orange, citron et autres), fruits secs (noix, noisettes, amandes et autres), chocolat.**
- **Les épices seront libres à votre choix.**
- **Le pain d'épices devra être d'un poids entre 250 et 300 gr.**
- **Le pain d'épices devra être présenté dans son moule (forme moule à cake) en aluminium jetable dimension 7 sur 20 cm (dimensions approximatives).**
- **La composition du pain d'épices devra être donnée sur papier libre ainsi que votre nom, prénom et numéro de téléphone, le jour du concours.**
- **Les résultats et le prix seront donnés à 16h.**
- **Les membres du jury et le comité organisateur se réserve le droit de refuser les pains d'épices qui ne seront pas en conformités avec le présent règlement.**

